



**APPEL A COTISATION FEDERALE
SAISON 2018 / 2019**



250 €

CLUB :N° AFFILIATION :

STYLE(S) pratiqué(s) :

NOM- PRENOM DU PRESIDENT :

NOM ET ADRESSE DU CORRESPONDANT :

.....
.....
.....

TELEPHONE DU CORRESPONDANT :

ADRESSE MAIL DU CORRESPONDANT :

NOM - PRENOM DU PROFESSEUR :

GRADE : DIPLOME :

A retourner au siège de la Ligue 11 rue El Alamein 33400 TALENCE, avec le règlement, avant le 31 juillet 2018

(merci de ne pas agraffer le chèque)

✂.....

Partie à conserver par le club pour sa comptabilité



LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE KARATE ET DA

**APPEL A COTISATION FEDERALE
SAISON 2018 / 2019**

€. 250,00

CLUB :N° :

REGLEE LE :CHEQUE N°BANQUE :



Talence le 30/04/2018

Raphaël ORTEGA
Président de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous prions de trouver ci-joint, l'appel à cotisation Fédérale, pour la saison 2018/2019 qui est à régler au plus tard pour le 31 juillet 2018 (l'encaissement du chèque ne se fera qu'à la rentrée 2018)

La **cotisation Fédérale de 250€**, votée en assemblée générale fédérale, sera encaissée par la Ligue Nouvelle Aquitaine et répartie dans les proportions suivantes selon le lieu d'implantation du club:

- 65% du montant attribué à la Zone Interdépartementale
- 35% du montant attribué au Comité Départemental

Les clubs qui ne se seront pas acquittés de la cotisation 2018/2019, ne pourront prétendre à la délivrance des licences par la Fédération pour la saison 2019/2020

Nous vous remercions de bien vouloir remplir **avec précision** la fiche de renseignements jointe qui nous permettra de vous contacter et de communiquer les informations concernant votre club à d'éventuels futurs adhérents.

Vous souhaitant une bonne fin de saison, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations sportives.

P/O le Secrétaire Général
Stéphane GUILLAUD